

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MISE A JOUR AU 23 juin 2022

TABLE DES MATIERES	
Organisateur	. 1
1. CHAMP D'APPLICATION	. 2
2. INSCRIPTION pour participer au colloque en présentiel	. 2
3. TARIFS – RÈGLEMENT	. 3
4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT	. 4
5. INSCRIPTION pour participer au colloque en distanciel sur les 3 jours	. 5
6. MOdification et annuation du colloque	. 5
7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - DROIT À L'IMAGE	. 6
8. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	. 7
Formulaire type de rétractation	. 7

ORGANISATEUR

CAPPS Bretagne

Siège Social : 2 Rue Henri Le Guilloux 35033 RENNES Cedex 9

Numéro de SIRET: 130 018 377 00015

Représentant légal : Maïlys JEMAIN-MOUGINOT

Contact : Amélie Larget colloque.partenariat.2022@gmail.com



1. CHAMP D'APPLICATION

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à toute inscription d'un participant dans le cadre du 3e colloque que le partenariat de soin avec les patients les 5-6-7 octobre en présentiel ou en distanciel à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un participant (le « Participant ») à un congrès (« l'Événement ») organisé par le CAPPS Bretagne.
- 1.2. Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet (https://partenariat2022.sciencesconf.org/)
- 1.3. Le fait de s'inscrire à l'évènement en ligne, implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.
- 1.4. Le CAPPS Bretagne se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

2. INSCRIPTION POUR PARTICIPER AU COLLOQUE EN PRESENTIEL

Sur les 3 jours ou lors de la conférence grand public du 6 octobre

- 2.1. L'inscription au colloque se fait en complétant le bulletin directement en ligne sur le site ou le formulaire de « Billet Web. » Elle se fait en 3 étapes. L'inscription est considérée comme définitive une fois ces 3 étapes validées :
 - 1. Pré-inscription entre le 20 mai et 19 juin minuit sur le site scienceconf via le formulaire de « billet web ». Un email de confirmation de « réservation » est envoyé au « participant »
 - 2. Validation de la pré-inscription le 20 juin. Si le nombre de pré-inscrits dépasse la capacité d'accueil du colloque, l'organisation se réserve le droit de procéder à un tirage au sort parmi les pré-inscrits. Chaque pré-inscrit sera informé par mail de la confirmation ou non de son inscription, les instructions de paiement seront décrites dans le mail de confirmation.
- 2.2. Paiement de l'inscription : le règlement intégral des frais d'inscription doit être effectué après validation de l'inscription, auprès de « Billet Web », comptant, sans escompte. Pour tout paiement par virement, le participant dispose d'un délai de 7 jours calendaires après la validation de la pré-inscription pour faire parvenir son règlement au CAPPS Bretagne. En cas



de non réception de son paiement dans les délais fixés, le CAPPS Bretagne se réserve le droit d'annuler l'inscription du participant.

- 2.3. Une fois l'inscription reçue par le CAPPS BRETAGNE et le paiement effectué, CAPPS BRETAGNE adressera au participant un récapitulatif valant validation de sa commande et de son inscription au colloque.
- Si le CAPPS BRETAGNE n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'inscription du participant (notamment en raison d'une demande trop tardive ou d'un problème de disponibilité), le CAPPS BRETAGNE en informera le participant et lui remboursera le prix de l'inscription sous 7 jours par virement sur son compte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par virement, ou par carte bancaire si le prix de l'inscription a été payé par le Participant par carte bancaire.
- 2.4. Le contrat est considéré comme définitivement conclu à l'envoi, par le CAPPS BRETAGNE, de la confirmation de l'inscription, sous réserve du bon encaissement du règlement.
- 2.5. Le participant dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter de la confirmation de commande, sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation 14 jours calendaires avant le début du colloque. Le participant qui souhaite user de ce droit de rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en renvoyant le formulaire type joint en fin des présentes conditions générales de vente par e-mail à l'adresse :

colloque.partenariat.2022@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante :

CAPPS BRETAGNE 2 Rue Henri Le Guilloux 35033 RENNES Cedex 9

Le prix de l'inscription lui sera alors remboursé, s'il avait été encaissé, dans un délai maximal de 14 jours.

A. TARIFS - REGLEMENT

A.1. Les tarifs s'entendent par participant, toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modifications par le CAPPS Bretagne. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le site ou le formulaire au moment de l'inscription ou dans le dossier papier d'inscription reçu par le participant).

Ils incluent l'ensemble des prestations décrites dans la plaquette du dossier d'inscription papier ou, en ligne, sur le site ou le formulaire, pour le tarif correspondant.

A.2. Sous réserve de ce qui est dit à l'article 3.3 pour les inscriptions effectuées moins de 14 jours ouvrés avant l'événement, le règlement dû au moment de l'inscription peut s'effectuer



- Par carte de crédit en ligne sur le site « Billet Web » :

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux CARTE BLEUE/VISA et MASTERCARD. Le CAPPS BRETAGNE pourra être amenée à demander au participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire.

Le système de paiement du CAPPS BRETAGNE a été confié à « Billet Web » prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS).

- Par virement au compte bancaire suivant (mise à jour à venir):

XXX

Code banque: XXX- Code guichet: XXX- Numéro de compte: XXX- Clé RIB: XXX

International Bank Account Number (IBAN): FR76 XXX

Swift Code / BIC: XXX

Titulaire du compte : CAPPS BRETAGNE - XXX

Le participant doit préciser dans l'intitulé du virement les éléments suivants : nom, numéro du dossier, nom de l'événement. Le virement doit parvenir sur le compte du CAPPS BRETAGNE dans les 7 jours ouvrés de la réception par le CAPPS BRETAGNE de l'inscription. À défaut, le CAPPS BRETAGNE se réserve le droit de ne pas prendre en compte l'inscription et de rembourser au Participant le montant du virement.

Un seul mode de paiement est autorisé par inscription.

Les inscriptions reçues par le CAPPS BRETAGNE moins de 14 jours avant la date du Événement ne sont payables que par carte bancaire ou par virement, le virement devant dans ce cas être effectué le jour de la commande.

A.4. Une fois réglée, le prix ne peut faire l'objet d'un remboursement que dans les cas prévus aux articles 2.5 et 6 des présentes.

B. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription auprès de « Billet Web » pour le compte du CAPPS BRETAGNE, implique l'acceptation des conditions suivantes :

B.1. Chaque inscription est valable uniquement pour le colloque mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre événement.



- B.2. Le participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site du colloque ou recevra son badge en format électronique quelques jours avant l'évènement. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'événement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'événement afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du porteur du badge.
- B.3. Le participant s'engage à respecter le règlement affiché à l'intérieur du site de l'événement. L'EHESP qui accueille le colloque se réserve le droit de refuser la participation au colloque de toute personne ne respectant pas cet engagement.

3. INSCRIPTION POUR PARTICIPER AU COLLOQUE EN DISTANCIEL SUR LES 3 JOURS

- 3.1. L'inscription au colloque se fait via le formulaire de « Billet Web » pour le compte du CAPPS Bretagne.
- 3.2. L'inscription est nominative et gratuite.
- 3.3. Afin de garantir une qualité de service, l'inscription est obligatoire.
- 3.4. L'événement sera retransmis sur zoom ; les codes de connexion seront communiqués au plus tard la veille de l'événement
- 3.5. Le participant est informé que l'évènement sera enregistré. Il lui appartient donc prendre les dispositions nécessaire s'il ne souhaite pas être enregistré (utilisation d'un pseudo et couper sa caméra)
- 3.6. L'accès au colloque à distance n'ouvrira pas le droit à l'entièreté des activités proposées dans le programme, seules les conférences, et communications orales seront retransmises

4. MODIFICATION ET ANNUATION DU COLLOQUE

- 4.1. En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, le CAPPS Bretagne se réserve le droit de modifier le programme de l'événement.
- 4.2. Si le CAPPS Bretagne se voit contraint d'annuler l'événement, il s'engage à en prévenir les participants dans les meilleurs délais. Les participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.



4.3. La responsabilité du CAPPS Bretagne ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'événement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, tels que : attentat ou acte de terrorisme, guerre civile, émeutes, épidémie, état d'urgence, catastrophe naturelle.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - DROIT À L'IMAGE

5.1. Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors de l'événement sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'événement.

- 5.2. Le participant est informé de ce que le CAPPS Bretagne pourrait être amené à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre de l'événement. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le participant autorise le CAPPS Bretagne à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'événement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'événement.
- 5.3. Les propos tenus par les intervenants lors de l'événement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants, notamment en matière médicale. Le CAPPS Bretagne ne sera pas responsable, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte, causés par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'événement.



6. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

6.1. Données à caractère personnel

Le CAPPS Bretagne pratique une politique de Protection des Données à Caractère Personnel dont les caractéristiques sont explicitées sur le Site.

6.2. Gestion des cookies

Lors d'une visite sur le site ou le formulaire d'inscription, des cookies ou témoins de connexion sont susceptibles d'être installés dans votre terminal Utilisateur.

FORMULAIRE TYPE DE RETRACTATION

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/not	re rétractation du contrat portant sur la	
vente du bien ci-dessous :		
commandé le [date de la commande à compléter par le Participant] /		
- reçu le [date de réception du produit à	compléter par le Participant]	
- référence de la commande : commande n°	[référence à compléter par le	
Participant]		
Nom du/des consommateur(s) :	[nom à compléter] Adresse du/des	
consommateur(s):		
[adresse à compléter]		
Date : [date à compléter par le Participe	ant]	
Signature du/des* consommateurs(s) – uniquement e voie postale :	n cas d'envoi du présent formulaire par	